

La médiation des conflits politiques violents en Afrique: «Une niche diplomacy» pour le Burkina Faso

*Sali Bouba Oumarou**

Mots-clés: *Afrique occidentale, résolution des conflits, médiation*

1. Introduction

La récurrence des conflits politiques violents en Afrique représente certainement l'un des obstacles majeurs du développement de certains Etats depuis l'avènement des indépendances. Il est unanimement admis, comme le soutient Serge Michailof (2002, p. 31) qu'«*Il est très difficile aujourd'hui de parler du développement en Afrique si on ne regarde pas de façon très sérieuse le problème des conflits*». Regarder la question des conflits politiques violents suppose, trouver les moyens pouvant permettre de transformer les relations conflictuelles politiques ne respectant pas les règles du jeu démocratique en faisant usage, par exemple, de la lutte armée et la violence politique illégitime, en relations politiques conflictuelles respectant les règles du jeu démocratique.

La façon de regarder les conflits politiques violents en Afrique a, après la chute du mur de Berlin, évolué. Le recours à la force semble se faire plus rare ou du moins n'est plus posé comme option prioritaire pour la résolution des conflits. Tout se passe comme si la transformation des équilibres géopolitiques post guerre froide, les décolonisations, l'adhésion aux valeurs démocratiques, l'interdépendance économique avaient rendu «*l'idée de guerre obsolète*» (Faget, 2008, p. 309). Le recours à des pratiques telle la médiation constitue désormais l'élément essentiel, ou du moins prioritaire, permettant aux acteurs des relations internationales de jeter des «regards» sur les conflits politiques violents en Afrique. Il suffit de pour s'en convaincre de constater que l'idée de dialogue constructif qui au cœur de cette pratique est considérée par la charte de l'ONU comme un pilier de la sécurité collective (Art 2 de la Charte des Nations Unies). Ces pratiques jouissent ainsi depuis quelques années d'un succès croissant du fait qu'elles subsumerait la recherche de nouvelles modèles de gestion des «sociétés hypercomplexes» (Faget, 2008, p. 310).

L'on s'accorde à reconnaître que la médiation, malgré ces diverses significations (Guillaume-Hofnung, 2007; Ion, 2006), est un moyen de

* Tangeri, Université Abdelmalek Essaadi, Algérie.

règlement pacifique des différends dont le point cardinal reste la force de la parole qui s'oppose dans son essence et ses objectifs transformationnels (Chouinard *et al.*, 2009, p. 32) à la force des armes des conflits politiques violents. Le dialogue au centre de celle-ci étant aussi vieille que l'existence des hommes en sociétés, les internationalistes remontent généralement à l'antiquité pour situer les pratiques de médiation dans les conflits politiques violents. Même si ses frontières avec les autres modes de règlement pacifiques des conflits n'étaient pas encore établies, elle consistait pour la plupart du temps à faire appel à des alliés pour initier des rapprochements par le moyen du dialogue dans le but de rechercher la paix entre des peuples en proie à des conflits. C'est ainsi par exemple que les cités grecs dans l'optique de résoudre les conflits entre elles ou encore avec les peuples avec lesquels elles entretenaient des relations telles leurs colonies d'Asie, avaient recours, dans un flou incorporant la médiation, à des modes alternatifs de règlement des différends, par le moyen de l'intermédiation de leurs alliés (Mokrani, 2009, p. 39).

Contemporainement, la médiation qui se superpose aux autres modes alternatifs de règlements des différends sans pour autant être des synonymes¹, connaît une institutionnalisation sans précédent. Dans le dispositif juridique international, elle apparaît dans le chapitre VI de la charte des Nations Unies en son article 33. Et selon une approche, basée sur ses objectifs et ses caractéristiques, véhiculée par la littérature, elle renvoie à: «*l'intervention d'un tiers dans un conflit avec l'objectif affiché de contribuer à sa réduction ou sa résolution au moyen de la négociation*» (Dieckhoff, 2011, p. 4) sans faire recours ni à la force, ni à l'autorité de la loi. Elle fait référence ainsi dans le cadre des relations internationales à toute action non contraignante, mise en œuvre par un tiers n'étant pas directement impliqué dans un conflit, visant la réduction ou l'élimination des obstacles entravant la résolution de la crise (ibid). Autrement dit, la médiation des conflits politiques aurait pour finalité entre autres, (Bercovitch, 2009 ; Oran, 1967 ; Faget, 2008), le changement des perceptions ou des comportements des protagonistes à un conflit par l'entremise d'un tiers qui ne fait usage ni de la force, ni de l'autorité de la loi. Il en résulte donc ici que la médiation implique forcément des interactions entre plusieurs parties, au minimum trois. Les buts et les finalités de ces interactions semblent convergés vers un objet: le conflit. C'est dire alors que la médiation existe, parce que le conflit existe. Et comme tels, à l'instar des suggestions faites par les différentes acceptions de la médiation, on est très souvent amené à penser que les bénéfices des interactions qu'induit la médiation, seraient centrés prioritairement sur les parties en conflit dont on voudrait changer les comportements d'une part, et sur le conflit lui-même d'autre part, qui est ici jugé d'indésirable.

Si cette posture peut être défendue par le fait que le but de la vie sociale

¹ Il convient de distinguer la médiation des autres formes alternatives de règlement des conflits. La médiation se distingue de l'arbitrage en ce sens que l'arbitrage fait nécessairement recours à une norme et la décision prise par l'arbitre lie les différentes parties.

est la recherche de l'harmonie de tous et que l'intervention d'un tiers dans un conflit aux conséquences désastreuses pourrait, à priori et au delà de toute évidence, être guidée par la seule volonté de résoudre l'expression violente des contradictions entre plusieurs acteurs, elle ne saurait pas pour autant éluder les bénéfices que pourraient aussi tirer les tiers impliqués par le moyen de la médiation dans un conflit. Le médiateur de tout conflit, qu'il le veuille ou non, devient une partie à part entière au conflit auquel il prend part. De ce fait, il peut être animé à l'instar des protagonistes aux conflits de certains intérêts implicites ou explicites qui peuvent être en accord avec la recherche de la paix ou transcender les incantations à la pacification et donc être en désaccord avec ceux ci. William Zartman et Saadia Touval remarquent dans ce sens, selon une perspective réaliste, que les pratiques de règlements pacifiques des conflits mises en œuvre par les Etats obéissent généralement à des motivations intimement liées soit à la défense des intérêts stratégiques ou alors à la volonté d'étendre et de renforcer leur influence et/ou puissance sur la scène internationale. Ainsi, et, partant de ce point de vue, il n'est pas saugrenue de supposer que la médiation pourrait être un cheval de Troie, permettant à ceux qui la mettent en œuvre d'avancer la carte de leurs intérêts. Et ce, même si l'idée de médiation dénuée du jeu de ses vecteurs ne le suggère pas forcément.

Le présent article se propose d'explorer la part de la réalité utilitariste de la médiation pour le médiateur. Plus précisément il est question d'interroger ici les possibles bénéfices que pourraient tirer les médiateurs des conflits politiques, tant au niveau du processus et qu'au niveau des résultats de la médiation des conflits politiques. En se focalisant sur la boulimie du Burkina Faso pour la médiation nous tenterons ainsi de montrer, que la médiation est devenue pour cet Etat une niche pour sa diplomatie à cause des intérêts stratégique-politiques. Notons ici que l'idée de Niche diplomatique renvoie à la concentration des ressources, des efforts, et des actions diplomatiques dans des domaines précis à même de générer des bénéfices directs et indirects pour un Etat (Henrikson, 2004, p. 67). Elle est ainsi comparable à l'idée de spécialisation en économie. On pourra dire ici qu'il s'agit d'une sorte de spécialisation diplomatique qui répondrait non seulement au désir des Etats de contrôler leur propre destin autant que possible, mais aussi au désir d'atteindre certains buts et objectifs explicites, ou encore tacites.

Au cours des deux dernières décennies, la médiation a été utilisée dans la plupart des conflits politiques violents ayant eu lieu en Afrique de l'Ouest. La crise togolaise (1996), la crise ivoirienne (2002), la crise guinéenne (2008) ou encore la récente crise malienne (22 mai 2012) ont toutes connu des initiatives de médiation. Même si les sources et/ou causes de ces différentes crises politiques ne sauraient se recouper, il reste que toutes ont un élément en commun. Elles ont toutes connu la médiation du Burkina Faso, dont l'action dans ce champ des relations internationales, portée principalement par son président, aura réussi à faire émerger l'expression popularisé par l'opinion de "*médiateur attiré de la CEDEAO*".

Loin d'être une pure coïncidence ou un fait du hasard, cette présence régulière du Burkina Faso dans le champ de la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest, s'inscrit dans le prolongement de la capitalisation des différentes séries d'interventions tous Azimuts plus ou moins réussies initiées par cet Etat d'Afrique dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest. Pour la diplomatie Burkinabé et son chef d'Etat en particulier, l'exhortation manifeste dont elle fait l'objet aujourd'hui pour la recherche des solutions pacifiques aux conflits politiques violents en Afrique de l'Ouest est une forme de consécration et reconnaissance de son rôle sur la scène de la diplomatie de la paix. Cette consécration tend à ériger aujourd'hui le Burkina Faso comme un acteur quasi incontournable de la diplomatie de la paix en Afrique de l'Ouest. Et ce dernier, n'hésite pas dans ce sens, à mobiliser continuellement l'ensemble de sa diplomatie avec à sa tête son chef de l'Etat, Blaise Compaoré, dans cette entreprise de pacification des conflits en Afrique.

Pendant, l'ambition du Burkina Faso de s'ériger en porte flambeau de la paix en Afrique de l'Ouest met ce pays face aux contradictions de sa diplomatie, et pose la question des réelles motivations de cette diplomatie de «l'audace». La participation active du Burkina Faso aux initiatives de paix dans la région contraste avec les accusations portées à l'encontre de cet Etat qui serait considéré dans le même temps, comme «le pyromane et le pompier» de certains conflits dont il fut par ailleurs médiateur. Il en est ainsi par exemple de la crise ivoirienne (Banégas, Otayek, 2003) où le président ivoirien de l'époque, Laurent Gbagbo, clamait à qui voulait l'entendre que le point départ de la rébellion qui allait déclencher la crise ivoirienne de 2002, fut le Burkina Faso. En outre le passé de son président, artisan de cette orientation de la diplomatie du Burkina Faso sur le terrain de la médiation des conflits, reste celui d'un président arrivé au pouvoir par les armes qui cherche depuis toujours à modeler son image auprès de ces pairs, ceci après avoir essuyé 7 tentatives de coups d'Etat entre 1966 et 1987. Pour celui, qui est actuellement le Doyen des chefs d'Etat de l'Afrique de l'Ouest au pouvoir sans discontinuité depuis 1987, l'affirmation de son pays dans le champ de la pacification semble être une voie pour donner non seulement une autre image au Burkina Faso à l'internationale et l'aider à se repositionner sur l'échiquier politique régionale. Mais aussi et surtout un chemin pour combler des besoins stratégiques.

2. L'affirmation du Burkina Faso dans le champ de la médiation des conflits politiques

C'est au tournant de la crise togolaise de 1993 liée à l'avènement du multipartisme, que la diplomatie du Burkina Faso va se remarquer dans le champ de la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest. La médiation du Burkina Faso dans la crise togolaise de 1996 qui est à situer à l'embouchure de la fenêtre d'opportunité offerte par les grandes puissances, permet aujourd'hui à cet Etat par volontarisme calculée, de se voir exhorté à jouer les rôles de pacificateur en Afrique de l'Ouest. Ce qui participe inexorablement à conférer

le statut de puissance régional même à titre symbolique au Burkina Faso qui réussit ainsi à se repositionner sur l'échiquier politico-diplomatique régionale.

2.1. *Les interventions du Burkina Faso: de l'opportunisme à l'exhortation* –

L'affirmation du Burkina Faso dans le champ de la médiation peut se lire en deux phases qui suivent la courbe linéaire de ses interventions dans les conflits politiques en Afrique de l'Ouest. Une première phase qui correspond à l'opportunité offerte par les puissances étrangères au Burkina Faso d'intervenir dans le champ de la médiation des conflits. Cette phase correspond principalement à l'intervention dans la crise togolaise de 1993. Le succès reconnu de cette opportunité saisie par le Burkina Faso, fournira l'assurance nécessaire à la diplomatie de cet Etat pour concentrer ses ressources diplomatiques dans les processus de résolution de conflits. S'ensuivra la naissance de la seconde phase qui correspond à celle de l'exhortation tant par les acteurs régionaux qu'internationaux. Cette exhortation correspond du reste à une reconnaissance des avantages comparatifs supposés ou réelles dont recèle cette diplomatie de par ses diverses expériences.

2.2. *Une entrée opportuniste dans le champ de la médiation* –

La démocratisation du Togo qui débuta à partir des années 1990 marqua comme dans la plupart des Etats africains, l'ère de la nécessaire libéralisation formelle du champ politique et le décloisonnement des libertés fondamentales. Pour Eyadema président du Togo arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat, cela signifiait du reste, l'ouverture effective de la concurrence politique qui pouvait jouer en sa défaveur et ébranler un pouvoir conservé par des moyens jugés autoritaires (Macé, 2004). Comme on pouvait s'y attendre, l'inévitable libération formelle du champ politique qui survint, aura conduit à une multi polarisation du champ politique togolais donc l'une des conséquences fut la naissance d'une opposition dont l'objectif affiché était l'éviction pure et simple du président Eyadema du pouvoir.

Regroupée au sein du collectif de l'opposition Démocratique (COD) (Macé, 2004) à partir du 12 avril 1991, l'opposition à Eyadema va s'ériger en véritable contrepouvoir, participant au même titre que les acteurs gouvernementaux, soutien à la «boîte noire» du régime Eyadema, à rendre chaotique le processus de démocratisation du Togo. Dans l'espoir de juguler la crise qui s'annonçait inévitable du fait du dialogue de sourd entre l'opposition et le gouvernement Eyadema, la France, ancienne puissance coloniale du Togo, amena le président Eyadema et l'ensemble de l'opposition à l'organisation d'une conférence nationale censée faire taire les antagonismes entre les différentes parties. Cependant, les désaccords sur la nature de la conférence nationale conduisirent à la remise en cause de celle-ci. Pour l'opposition cette conférence nationale devait être souveraine c'est à dire qu'elle devait réellement être un lieu et moment de prise de décision pour la nécessaire refondation du pays et non un simple fora ou encore un espace de circonstance où il serait permis à tout un chacun d'avoir un certain niveau de liberté d'expression pour un moment comme le souhaitait vraisemblablement le régime Eyadema. La

rupture des accords du 12 juin 1991 par l'opposition qui pouvait être prévisible face aux peurs légitimes du gouvernement des conséquences d'une conférence souveraine, constitua alors pour le gouvernement d'Eyadema et son armée un leitmotiv pour conduire le pays dans une impasse politique sanglante. De fait, la rupture des accords du 12 juin 1991 allait donner à la transition recherchée un visage chaotique (Fall, 1991).

C'est dans ce contexte politique flouté, caractérisé par un président Eyadema renforcée du soutien de son armée, d'une opposition affaiblie, que commencèrent les processus de médiation qui virent l'entrée en scène du Burkina Faso. Mais bien avant l'entrée du Burkina Faso dans l'imbroglio togolais, il faut souligner que la France et l'Allemagne tentèrent de se faire médiatrices dans le conflit togolais. Mais, cette initiative buta sur l'intransigeance des parties du conflit, notamment sur celle de la partie gouvernementale dont le représentant Ouattara F. Natchaba bloqua intentionnellement, toute recherche de solution à la crise. Après l'échec de cette tentative, la France, qui semblait être autant concerné par la crise que les parties en conflit, dans l'objectif de trouver une solution à la crise togolaise, se rapprocha du président du Burkina Faso Blaise Compaoré pour que ce dernier puisse jouer le rôle de médiateur. Loin d'être fortuit, ce choix reposait sur l'avantage qu'avait le président du Burkina Faso d'être dans le même temps proche du président Togolais et des réseaux Pasqua² en Afrique (Smith, 1995, pp.10-15).

Sans hésitation, le président du Burkina Faso saisit cette fenêtre d'opportunité offerte par la France pour s'insérer dans l'arène politique togolaise en qualité de médiateur. C'est ainsi que le Burkina Faso par l'entremise de son président occupa la scène médiane du conflit politique togolaise en s'interposant par le moyen du dialogue entre le camp gouvernemental et l'opposition. Même si on pourrait considérer ici et à juste titre que le président du Burkina Faso servait de faire valoir à la France, qui serait l'artisan de l'ombre des accords de Ouagadougou du 17 juin 1993, il reste que le Président du Burkina Faso, du fait de sa proximité avec le président Eyadema, permit la facilitation de la communication entre les deux parties en conflit. Cette facilitation du processus de communication entre les deux parties en conflit passa tant soi peu par la mise à la disposition des différentes parties, d'un terrain de négociation jugé neutre (Ouagadougou) d'où furent signer les accords censés résoudre l'imbroglio togolais.

Sans entrer dans les méandres de cet accord politique qui fut analysé par bon nombre d'auteurs (Pilon, 1994), il y a lieu de noter en outre, que la signature des accords de Ouagadougou s'est accompagnée par la mise sur pied d'un comité de suivi desdits accords qui accordait au Burkina Faso le rang de co-président avec la France. C'est ainsi que le Burkina Faso fut, même sous l'ombre de la France, un des acteurs ayant rendu possible l'orga-

² Pasqua fut considéré comme un des piliers de la politique *franc africaine* de la France. A ce titre, ce dernier bénéficiait de certaines relations privilégiées avec les dirigeants politiques africains, principalement ceux de l'Afrique francophone.

nisation des élections du 25 août 1993 qui virent la victoire du Président Eyadema.

Cette expérience de la diplomatie du Burkina Faso dans l'imbroglie togolais qui s'inscrit dans la fenêtre de l'opportunité offerte par la France, constitua pour le Burkina Faso, qui par ailleurs aura trouvé par là une voie de sortie de son isolement diplomatique suite à l'élection controversée de Compaoré de 1991, le point de départ de l'investigation du champ de la résolution des conflits par la médiation en Afrique de l'Ouest.

2.3. Une présence dans le champ de la médiation désormais exhortée – Le soutien de la France à la diplomatie du Burkina Faso et le capital symbolique engrangé auprès des acteurs de la crise togolaise de 1993 a été assurément le point de départ de l'affirmation de la diplomatie du Burkina Faso sur la scène de la pacification continentale. La pertinence de la médiation du Burkina Faso dans le conflit Togolais n'aura pas laissé indifférent la communauté internationale, en particulier l'ancienne métropole ainsi que les différents acteurs politiques de l'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi que de l'opportunité offerte par les grandes puissances, la diplomatie du Burkina Faso incarnée par la personne de son président Blaise Compaoré va se voir exhorté tant par les acteurs des conflits sous régionaux que par les acteurs institutionnels internationaux, à investir davantage la scène de la pacification des conflits en Afrique de l'Ouest.

L'une des premières exhortations viendra d'un terrain connu par la diplomatie Burkina Faso: le Togo. Ceci à la suite de la crise post-électorale de 2005, survenue à la suite des élections présidentielles organisées après la mort du président Gnassingbé Eyadema qui fut remplacé par son fils Faure Eyadema (ONU, 2005, p. 9). Comme en 1993, Blaise Compaoré occupa l'espace médiant du conflit politique togolais. Le président du Burkina Faso mena avec assurance les négociations qui aboutirent à la signature d'un accord politique global le 20 août 2006. Cet accord permit l'organisation des élections législatives d'octobre 2006 qui, une fois de plus, permirent d'apaiser le climat politique au Togo.

A la suite de cette autre intervention au Togo, lorsqu'éclate le conflit politique en Côte d'Ivoire en 2002, le président Gbagbo déclara: «*les rebelles sont venus de Ouaga, et (que) c'est de Ouaga qu'ils déposeront leurs armes*» (Ouedraogo, 2012, n.d). Si cette déclaration accusait les rebelles ivoiriens de bénéficier d'une connivence avec le Burkina Faso, elle montrait aussi le désir, peut-être par nécessité stratégique, de l'ex-président Laurent Gbagbo de voir le Burkina Faso s'impliquer dans le processus de résolution de la crise ivoirienne. Un désir qui fut exaucé dans la mesure où le Burkina Faso se plaça à l'interstice des protagonistes de la crise ivoirienne pour mener des négociations directes entre les différentes parties de la crise ivoirienne. Cette médiation du Burkina Faso a abouti à la signature, le 4 mars 2007, de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) entre le chef rebelle Guillaume Soro et le président ivoirien Laurent Gbagbo. Plus tard, en 2008 la diplomatie du

Burkina Faso se fit une fois de plus exhorter, cette fois ci par la CEDEAO, à jouer les rôles de médiateur dans la crise politique déclenchée le 23 décembre 2008 en Guinée Conakry à la suite de la prise du pouvoir par les armes de Moussa Dadis Camara et envenimée par le massacre de centaines de guinéenne le 28 septembre 2008. Ici encore le président du Burkina Faso assumait un rôle dont il était déjà familier.

Loin d'être limitée au seul cadre sous régional de l'Afrique de l'Ouest, l'exhortation de la diplomatie du Burkina Faso à fabriquer la paix a connu au cours de l'histoire, un cadre plus large notamment continentale par le truchement de l'Union Africaine qui n'a pas manqué à l'occasion de certaines crises à l'instar de celle en Guinée Bissau en décembre 2011 (RFI, 2011) de faire appel à l'expérience du Burkina Faso en matière de gestion de crise.

Sans être exhaustif, ces différentes exhortations à la diplomatie du Burkina Faso à jouer les rôles de médiateurs dans les crises politiques en Afrique de l'Ouest, s'avèrent être une reconnaissance manifeste de l'occupation par cet Etat d'une place de choix dans le champ de la résolution des conflits. Au demeurant, celle-ci est le témoin de l'émergence du Burkina Faso comme une puissance régionale et ce, même à titre symbolique.

2.4. *L'Émergence d'une puissance régionale symbolique* – Les différentes interventions du Burkina Faso dans les conflits politiques violents en Afrique de l'Ouest ont accru de façon considérable l'aura de la diplomatie de cet Etat dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, sur le continent, et voire à l'extérieur. Les efforts déployés dans le champ de la résolution des conflits par le Burkina Faso ont permis ainsi l'émergence d'une puissance régionale symbolique qui s'affirme tant auprès des autres Etats de la sous-région qu'au niveau des institutions communautaires. Ceci est rendu possible par le caractère haut niveau des médiations menées par le Burkina Faso qui auront réussi à modifier tant soit peu sur le plan symbolique la place du Burkina Faso dans la configuration diplomatique régionale

2.5. *Une médiation de haut niveau* – Le caractère haut niveau des initiatives de médiation du Burkina Faso est intrinsèquement lié à l'implication personnelle du président de cet Etat, Blaise Compaoré, dans la plupart des initiatives de résolution des conflits menées par cet Etat. Cette implication personnelle pourrait être a priori comprise comme la conséquence du fait que l'engagement d'un Etat dans un processus de médiation de son propre chef (initiative) ou par exhortation requiert toujours l'approbation des organes institutionnels de l'Etat habilités à engager ce dernier dans une telle entreprise. Cette prérogative relevant dans bien des cas voire exclusivement comme le prévoit très souvent les régimes politiques présidentiels, des prérogatives reconnues au chef de l'Exécutif (Bercovitch, Rubin, 1994, p. 12). Cependant, il faut bien comprendre que l'engagement volontaire ou exhorté d'un Etat, subordonné par exemple au respect des procédures d'engagement des Etats dans de telles entreprises, n'implique pas forcément

la mise en avant directe des détenteurs du pouvoir d'engagement de l'Etat dans le processus de médiation. Cette tâche peut être dévolue à d'autres institutions ou acteurs pouvant défendre ou atteindre les finalités souhaitées par l'engagement dans le champ de la pacification. Or, pour ce qui est du cas de la diplomatie du Burkina Faso dans le champ de la résolution des conflits, les initiatives de médiation ont toujours été portées jusqu'ici par son premier diplomate autrement dit par son Président. Conférant par la même à ces médiations, des médiations que nous nommons de haut niveau, marqueuses à priori de l'engagement assumé de la diplomatie du Burkina Faso à jouer un certain rôle dans le champ de la pacification des conflits et d'en bénéficier prioritairement ou accessoirement des retombées.

C'est assurément le caractère de «haut niveau» de cette médiation du Burkina Faso qui aura conduit inexorablement à attribuer l'appellation singulière, aujourd'hui communément admise, de médiateur attitré de la CEDEAO à Blaise Compaoré. Cette appellation est révélatrice de l'ancrage dans les représentations sociales des uns et des autres de l'expertise supposée du Burkina Faso dans le champ de la médiation et la résolution des conflits d'une part, d'autre part, elle est révélatrice, dans un cadre plus large, de la place accordée dorénavant à la diplomatie du Burkina Faso sur l'échiquier politique régionale.

2.6. *Le repositionnement diplomatique par la médiation* – Même si le titre de «médiateur attitré» en soi ne renvoie à rien d'officielle, il n'est pas pour autant, sans une certaine valeur symbolique tant aux yeux de l'opinion qu'aux yeux des autres Etats du continent. Il est le témoin de certaines représentations sociales qui ont une forte charge symbolique recelant au moins une idée forte: celle de la précellence, doublé de l'influence diplomatique du Burkina Faso dans le champ de la paix. Car à l'évidence, les pratiques de médiation semblent être pourvoyeuses d'influences sur la scène internationale.

En effet, il n'est pas inutile ici de rappeler qu'en Afrique les enjeux d'influences qui sous-tendent les pratiques de médiation des acteurs traditionnels des relations internationales, semblent être devenus un thème d'actualité parce que n'étant plus l'apanage exclusif des Etats jadis considérés comme des grandes puissances du fait de leurs supériorités militaires ou économiques. Si pour les grandes puissances c'est davantage le maintien et l'élargissement de l'influence qui s'impose dans cette soudaine actualité d'un sujet qui après tout, n'a jamais été inconnu de ces derniers, pour les Etats qui pour des considérations matérielles ou géographiques tels le Burkina Faso n'avaient pas le droit à la parole au même titre que certaines puissances, ce sont au-delà de toute évidence, des enjeux de garantie d'une certaine influence qui semble être recherché.

L'intérêt marqué pour une garantie d'influence par la médiation est à inscrire dans le sillage de la confrontation des actions sur la scène internationale de ces Etats aux nouvelles méthodes et moyen des actions diplomatiques et de politique étrangère qui n'exigent plus, pour se faire entendre et

disposer d'un certain aura auprès de ses pairs, forcément et exclusivement de la force militaire et économique. Ces nouvelles méthodes offrent ainsi l'opportunité de ne plus jouer à cause des contraintes matérielles, géographiques ou politiques, des rôles passifs sur la scène internationale mais bien plutôt des rôles actifs permettant de transnationaliser son influence.

Touval et Zartman (1985, pp. 252-253) observent dans ce sens que le rôle de médiateur des puissances moyennes semble toujours aller de pair avec une certaine volonté d'accroître leurs sphères d'influence et leur prestige sur la scène internationale.

Les médiations régionales africaines à l'instar de celle du Burkina Faso qui nous intéresse ici, qui s'inscrivent aussi certes, dans le sillage de la promotion des initiatives de médiation locale que le secrétaire général de l'ONU considérait dans un rapport de 2012 comme des leviers importants pour la résolution des conflits en Afrique (UNSG, 2012), ne servent-elles pas moins à ces objectifs de recherche d'une garantie d'une certaine influence par le truchement d'un certain comportement sur la scène internationale. Etant conscient qu'il ne saurait aspirer aux privilèges et aux responsabilités d'une grande puissance, le Burkina Faso ne se limite plus aux rôles de petites puissances. Dans ses diverses initiatives de médiation en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso essaye ainsi d'endiguer les représentations sociales voulant que ce soit les grandes puissances qui dominent cette importante source d'influence qu'est le champ de la pacification. Le titre de «médiateur attitré» semble consacrer l'atteinte de ces objectifs auprès de l'opinion.

La diplomatie et la politique étrangère du Burkina Faso sur le terrain de la gestion des conflits renferment ainsi par là manifestation une dimension régionale qui relie inextricablement son avenir à celui des autres Etats du continent plus spécifiquement ceux dont il a eu à marquer un intérêt par ses médiations. Le moyen de la paix est devenu ainsi la pierre angulaire de la diplomatie de cet Etat pour s'imposer auprès de ses pairs. La recherche de la paix représente désormais l'un des objectifs les plus importants de sa politique étrangère dont le cheminement semble dévoiler une tendance à l'avancement de ses intérêts et de ses ambitions de leadership, qui s'inscrivent dans un cadre large de nécessité, dans la sous région Afrique de l'Ouest voire sur le continent (Le Père, 2012).

3. La nécessité stratégique de l'Affirmation du Burkina Faso dans le champ de la médiation des conflits

Le mélange entre les enjeux d'intérêts et ceux d'humanité ou encore altruiste, qui motivent tant soit peu la boulimie de certains Etats pour la médiation n'a rien de déshonorant si l'on considère d'un point de vue réaliste la scène internationale comme le terrain d'une perpétuelle compétition politique. Ces enjeux pourraient même être des solides motivations pour la recherche de la paix en ce sens qu'ils instaurent une sorte de motivation de la motivation à l'intervention. Dans la mesure où cette attitude peut être guidée comme c'est le cas pour le Burkina Faso par les paramètres nationaux que par la recherche

permanente du prestige international source supplémentaire de légitimité internationale.

3.1. *Une médiation de nécessité induit par le contexte interne* – Ce n'est pas par simple opportunisme que la médiation a constitué jusqu'ici l'un des terrains privilégiés de la diplomatie du Burkina Faso en Afrique. S'il y a bien évidemment eu l'utilisation de la fenêtre d'opportunité offerte par l'ancienne métropole pour entamer ce qui s'apparente aujourd'hui à un interminable périple pour la paix, il faut aussi voir dans l'affirmation et le dynamisme du Burkina Faso dans le champ de la pacification, un moyen de rechercher la sécurisation de sa sécurité. Car géographiquement le Burkina Faso est un Etat enclavé, et comme tel il semble plus vulnérable aux chocs externes provenant des Etats autour de lui dont il est tant soi peu dépendant pour ses relations commerciales internationales.

3.2. *Le Burkina Faso un territoire «enclavé»* – L'enclavement du Burkina Faso est un fait réel que l'on ne saurait dénier. En effet, l'une des caractéristiques géographiques du Burkina Faso est qu'il est un pays ne disposant pas d'ouverture sur la mer³. Comme tel, il est considéré comme un territoire enclavé. Ce qui veut dire en d'autres termes qu'il est obligé de faire recours, en théorie, pour l'essentiel de ses relations commerciales internationales aux couloirs et zones portuaires que prévoit le droit international pour des Etats dans cette situation. En pratique cela veut tout simplement dire que le Burkina Faso est obligé de traverser les pays à façade maritime pour assurer l'essentiel de ses relations commerciales internationales. Ce qui constitue assurément un handicap pour ce pays.

En effet, il n'est pas saugrenu d'avancer l'idée selon laquelle l'enclavement du Burkina Faso représente, comme le remarque différentes analyses s'étant intéressées aux pays sahéliens dits enclavés (Diara, 1998; Pargny, 1998), l'un des handicaps auquel doit faire face le pays; en ce sens que cette situation d'enclavement, réduisant la configuration du cadre géographique du pays au seuil de l'hinterland de l'espace continental de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, apparaît comme étant marginalisant. Car mettant le pays dans une sorte de dépendance économique voire politique envers les pays bénéficiant de l'accès à la mer.

Très dépendant des ports du golfe de Guinée pour son commerce extérieur, le Burkina Faso, dont le réseau routier bitumé est principalement constitué de routes connectées aux réseaux de ses voisins littoraux, doit sans cesse lutter pour réduire la dépendance de sa stabilité économique vis-à-vis des débouchés situés sous d'autres cieux. Il doit le faire parce que, cette situation d'enclavement pour le Burkina Faso dont l'économie repose pour l'essentiel sur l'agriculture et l'élevage qui occupent près de 85% de la population (Ministère des droits humains et de la promotion civique, 2012)

³ Situé au centre de l'Afrique occidentale, le Burkina Faso est confiné entre le Niger à l'Est, le Mali à l'Ouest, et de la Cote d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin au sud.

active, pose au moins deux problèmes en théorie. Premièrement elle induirait, en faisant référence aux travaux de Radelet et Sachs (1998), une augmentation des coûts de transport des marchandises et les délais d'acheminement qui entraînent comme conséquence l'augmentation du coup final des produits chez les consommateurs. Dabat *et al.* (2009, p. 5), constatait dans ce sens que les produits pétroliers en direction du Burkina Faso qui sont obligés de transiter par les Etats voisins ayant un accès à la mer subissaient un surcoût de 45% à leur entrée au Burkina Faso. Deuxièmement, cette situation d'enclavement, toujours en référence aux travaux de Radelet et Sachs serait de nature à ne pas favoriser le développement d'une stratégie d'exportation dans la mesure où dans une configuration d'enclavement comme celle du Burkina Faso, celle-ci ne dépendrait plus uniquement de l'Etat la mettant en œuvre mais aussi des Etats par lesquels transiteraient la mise en œuvre de celle-ci. Or, l'une des stratégies de développement du Burkina Faso reposerait justement sur les exportations du Coton dont il est l'un des gros exportateurs en Afrique de l'Ouest. Un secteur, par ailleurs qui emploierait plus de 60% de la main d'œuvre agricole du pays (Faye, 2011, p. 10).

C'est dire ici en d'autres termes que même si le Burkina Faso peut estimer jouir d'une indépendance politique qui entraîne de facto en théorie celle économique, la stabilité de cette dernière se retrouve en ce qui la concerne, inextricablement reliée à la stabilité des Etats où se trouvent les débouchés maritimes. Dès lors, le pays est incontestable dans une situation de vulnérabilité aux chocs externes qu'il se doit de chercher à réduire par tous les moyens y compris par le moyen de la médiation des conflits.

3.3. *La médiation, un moyen de faire face à la vulnérabilité aux chocs externes politiques* – La vulnérabilité du Burkina Faso aux chocs externes est l'un des pendants de sa situation d'enclavement. Le Burkina Faso, du fait de son enclavement présente inéluctablement un certain niveau d'exposition aux chocs externes politiques, élevée comparée aux Etats de la région bénéficiant d'un accès à la mer. Ici l'exemple de la crise ivoirienne de 2002, où est situé le port d'Abidjan «poumon commercial» (Banégas, Otayek, 2003, p. 3) du Burkina Faso le démontre aisément.

En effet, il y a lieu de souligner qu'avant la crise ivoirienne de 2002, la Côte d'Ivoire était le seul pays disposant une façade maritime connecté avec le Burkina Faso par un axe ferroviaire reliant ce dernier jusqu'à la mer. Comme il n'existait pas de substitution possible, il en résultait automatiquement une certaine dépendance des opérateurs économiques burkinabè vis-à-vis du port autonome d'Abidjan. C'est ainsi que le déclenchement de la crise ivoirienne en 2002 aura comme conséquence la réduction considérablement des débouchés à l'exportation de l'économie burkinabè. Ce qui naturellement s'est répercuté sur certains secteurs économiques du Burkina. Présentant les résultats d'une enquête menée auprès de différentes entreprises de divers secteurs de l'économie du Burkina sur le coût de cette crise, l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie dévoila que 4,5% des

entreprises enquêtés, principalement dans le secteur des transports, ont eu à marquer un arrêt à cause de la crise ivoirienne. Alors que deux tiers des entreprises interrogés indiquaient avoir connu une baisse de leurs activités économiques oscillant entre 10 à 25%. L'un des secteurs qui fut fortement impacté fut le secteur de l'élevage. La Côte d'Ivoire représentant près de 40% des exportations des bovins du Burkina Faso, les exportations dans ce secteur ont chuté du fait de la crise de près 65% en 2002 (INSD, 2003).

On voit bien par cet exemple de la crise ivoirienne, qui aura aussi eu des conséquences classiques des conflits sur le Burkina comme ceux du phénomène des réfugiés ou de la prolifération de l'insécurité transfrontalière, que le Burkina Faso a eu à subir les conséquences de la crise ivoirienne sur son territoire.

La prise de conscience de la vulnérabilité d'une telle situation géopolitique au regard des pratiques de pacification qui nous intéresse ici, pose nécessairement la question du rapport entre le coût des répercussions des conflits dans un Etat non partie à une crise, aux risques et coûts inhérent à une intervention en vue de la recherche d'une solution à la crise par ce même Etat qui n'est pas partie à la crise mais qui reste exposé à une certaine échelle, à ce même conflit. Ici on peut supposer théoriquement que les Etats prenant conscience de leur vulnérabilité aux chocs des conflits du fait de leur situation d'enclavement, jugent moindre les coûts d'une intervention en vue d'une recherche d'une solution au conflit, par rapport aux coûts que pourraient avoir les répercussions dudit conflit dans l'espace de leur souveraineté. Ce ne serait pas alors ici une idée saugrenue de supposer que les dangers de débordement des conflits en particulier ceux qui sont à proximité du Burkina Faso, comme ceux survenus en Côte d'Ivoire ou au Togo servent de motivations pour les efforts de médiation de cet Etat. Comme sont aussi tout important les calculs de conquête de prestige internationale qui sont perçus comme des moyens de *lifting* de l'image d'un Etat sur la scène internationale.

4. Une médiation de nécessité à la conquête du prestige internationale

En sus des enjeux internes, la médiation représente aussi pour le Burkina Faso, et en particulier pour son chef de l'Etat moteur de cette diplomatie de l'audace, une sorte de courroie facilitant la conquête du prestige internationale qui, en offrant une certaine visibilité sur la scène internationale pour une cause comme la paix, taille un nouveau visage à l'Etat du Burkina Faso et à son président, qui trouve par là une source de légitimité internationale. En cela les motivations du Burkina Faso pour les initiatives de médiation ne sont pas si différents de ceux des autres Etats désireux de briller sur la scène internationale. Les conseillers de Louis XIV au 17^{ème} siècle n'avaient-ils pas conseillé à ce dernier de rechercher le prestige par le moyen de la médiation des conflits internationaux? (Berridge, 2010, p. 239).

4.1. Changer de visage par la visibilité offerte par la médiation – Les efforts de médiation du Burkina Faso qui s'appuie très souvent sur son président,

permettent tant à l'Etat Burkinabé qu'à son président de s'afficher sur la scène internationale derrière un objectif noble que véhicule l'idée de médiation dénuée du jeu et des enjeux de ces vecteurs: la recherche de la paix. En cela la médiation se pose comme un moyen intéressant pour un régime caractérisé de semi-autoritaire (International Crisis Group 2013, p. 13; Kroubo Dagnini 2008, p. 119), pour se tailler un nouvel visage sur la scène internationale. Ceci bien évidemment, parce qu'elle permet d'associer directement le nom du chef de l'Etat du Burkina Faso autorité institué de cet Etat, à la façon des produits commerciaux, à certaines représentations positives.

En effet, il ya de lieu de noter ici que malgré sa démocratisation opérée comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharien à la faveur des vents de l'Est, l'image que renvoie généralement les analyses politiques de cet Etat, est celle d'un Etat au régime politique qui n'a pas encore jusqu'ici su se défaire de sa tendance autoritaire et violente qui semble être l'un des traits caractéristiques. Le dernier rapport de l'international Crisis groupe constate dans ce sens que l'habileté du président Blaise Compaoré depuis son accession au pouvoir par un coup d'Etat, a été jusqu'ici de construire sur les fondations d'une dictature militaire fragile un régime semi- autoritaire, tendant vers la démocratie sans jamais l'atteindre, où la vie politique est en apparence libre et ouverte (International Crisis Group, 2013, p. 13). Une autre façon de dire ce que pensait déjà Hilgers et Mazzocchetti (2006, p. 8) qui voit le Burkina Faso, comme un régime démocratique formelle qui se vit, par contre, par moult aspects autoritaires. Kroubo Dagnini, (2008, p. 119) constate quant à lui que le Burkina Faso à l'image des Etats ayant eu à entretenir des relations opaques avec l'ancienne métropole, se serait engouffré dans le schéma classique des Etats où règne corruption, pillage des richesses naturelles, assassinats politiques et népotisme.

Comme ont peut le constater à travers ces différents points de vue, le Burkina Faso et son président Blaise Compaoré, ne jouissent pas, en ce qui concerne sa dynamique politique interne, d'une image reluisante au niveau des analyses politiques. Cependant l'activisme du Burkina Faso pour la résolution des conflits, comparable à une véritable «industrie de la médiation» (International Crisis Group 2013, p. 21) tend à diluer ces représentations négatives du Burkina Faso sur la scène internationale. Il semblerait que le tapage médiatique⁴ qui accompagne généralement les efforts de médiation du Burkina Faso aura réussi à masquer tant soi peu partiellement la face sombre d'un régime décrié à l'interne, qui par ailleurs aurait les «mains trempées» dans certains conflits régionaux (Ellis, 1999, p. 340; Adekeye, 2002, p. 269). Loués par des stratégies de communication rodés et performantes relayés par la presse publique, doublé de l'exhortation manifeste dont il fait l'objet, les

⁴ L'implication du Burkina Faso dans les crises régionales a toujours été accompagnée d'un impressionnant relai médiatique. Des journaux tels Jeune Afrique, ou encore Le Monde, n'hésite pas à faire écho de ces initiatives de médiation du Burkina Faso. Cf. Jeune Afrique du 18/06/2012; Le Monde, janvier 2010.

efforts de médiation du Burkina Faso permettent à l'autorité institué incarné par Blaise Compaoré de polir à la fois son image et celle du Burkina Faso sur la scène internationale. Il semble lointain, lorsqu'on évoque l'activisme pour la paix du Burkina Faso, le temps où le nom du président du Burkina Faso était associé au coup d'Etat qui le porta au pouvoir ou alors aux assassinats politiques à l'instar de ceux du journaliste Norbert Zongo (Hilgers, Mazzocchi, 2006, p. 8). Aujourd'hui l'évocation du nom de Blaise Compaoré et dans une large mesure du Burkina Faso dans les fora internationaux renvoie automatiquement à celle de la paix (Sidwaya, 2012). Le Burkina Faso serait ainsi devenu un temple de la pacification en Afrique, et son président son apôtre. Un apôtre qui est profondément conscient de la valeur légitimante que peut avoir la médiation sur la scène internationale.

4.2. La quête de la légitimité internationale par le moyen de la médiation –

La conférence sur la paix et la sécurité en Afrique organisée à Ouagadougou en juin 2010 aura été assurément l'occasion de légitimer l'expertise du Burkina Faso sur le terrain de la médiation (Ministère des Affaires étrangères Burkina-Faso, Juin 2010). En effet, se prononçant à cette occasion le représentant de la confédération helvétique ne passera pas par quatre chemins pour affirmer être venu au Burkina Faso s'imprégner dans le temple de la paix d'une pratique qui dira t'il intéresse vivement son pays qui s'investit aussi dans la résolution des conflits. Cette louange, sonnait comme le témoin de la reconnaissance internationale de la contribution du Burkina Faso à la réalisation des objectifs de paix de la charte des Nations. Ainsi, plaçait-elle le Burkina Faso dans lignée des Etats adhérant sans réserve aux valeurs prônant l'harmonie de tous. A ce titre, elle conférait à cet Etat une sorte de légitimité internationale.

Il faut indiquer au préalable ici, que la médiation des conflits politiques ne peut objectivement pas à elle seule être un moyen de légitimation sur le plan interne ni même le mécanisme de légitimation internationale d'un gouvernement ou d'un homme. Ce qui serait du reste contraire au principe de la légitimité démocratique prônée par l'ensemble des instruments internationaux (Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 21, §3). Cependant la médiation peut en constituer une des modalités possibles de cette légitimation à travers son acceptation en tant que pratique considérée comme en phase avec les principes devant guider les relations internationales. Ainsi, l'engagement dans les pratiques de médiation comme moyen de quête d'une légitimité d'un gouvernement et du renforcement de la crédibilité de l'Etat sur la scène internationale, traduit tout au moins, l'adhésion, même pour des motifs d'intérêts, dudit Etat aux valeurs reconnues par tous comme devant en principe guider non seulement les relations interindividuelles à l'intérieur des Etats mais aussi les relations interétatiques. Dès lors, la légitimation internationale du Burkina Faso par le biais de son investissement pour la pacification par le moyen de la médiation, s'apparenterait plus à la considération du Burkina Faso et de son président comme adhérant et défendant les valeurs

censées mener à la construction de l'harmonie de tous. Ainsi ces nombreuses médiations au Mali, au Togo ou encore en Côte d'Ivoire pour ne citer que celles-là, finissent-elles par constituer au demeurant un mécanisme parmi d'autres de légitimation internationale en ce qu'elles permettent de rendre compte non seulement aux yeux des autres Etats mais aussi aux yeux de l'opinion de l'adhésion du Burkina Faso aux principes formels dits structurants ou alors devant structurés les relations de la société internationale de son niveau microsocial à son niveau macrosocial. C'est pourquoi on peut dire ici que la médiation offre par la célébration de la paix, qui enveloppe elle-même un humanisme tant soi peu rédempteur, le socle du salut de certains dirigeants en crise de légitimité.

5. Conclusion

La médiation apparaît aujourd'hui comme un pilier central, si ce n'est le pilier central de la diplomatie et la politique étrangère du Burkina Faso. L'attitude proactive, consolidée par l'exhortation, dont fait l'objet le Burkina Faso pour occuper les rôles de marchand de la paix, sont des faits montrant à souhait cette place occupée par la médiation dans l'action extérieure du Burkina Faso. Aujourd'hui, cela vaut au Burkina Faso d'être un acteur clé sur la scène diplomatique ouest africaine de façon général et plus spécifiquement de la scène diplomatique de la paix.

La médiation, pratique avec laquelle le Burkina Faso aura su trouver une brèche pour son affirmation sur la scène politique internationale et même une place de leader régionale que conteste Blaise Compaoré (Lejeal 2002, p. 100), semble aujourd'hui plus qu'hier faire partie d'une stratégie visant, si ce n'est exclusivement, du moins prioritairement à répondre à des objectifs politico-stratégiques. En fait, son action diplomatique dans le champ de la médiation et la résolution des conflits semble dévoiler une tendance à l'avancement, sous le couvert de la recherche de la paix, de la carte de ses intérêts de divers ordres. De la recherche de la sécurisation de sa sécurité, à la recherche de la culture de l'image d'Etat en phase avec les valeurs censées régir les relations internationales, en passant par le rehaussement de sa stature au niveau régionale, le champ de la médiation semble apporter au Burkina Faso et à son président ce qu'ils n'auraient jamais pu certainement avoir, du moins aussi rapidement sans lui: le prestige, et la crédibilité internationale. C'est dire tout simplement que les initiatives de médiations contemporaines du Burkina Faso s'inscrivent dans un cadre stratégique, et permettent à Blaise Compaoré, président sans discontinuité depuis 1987 à la tête d'une nation pauvre et sans ressources naturelles, de tirer profit sur la scène internationale des retombées de ces pratiques.

Véritable niche, la médiation semble désormais permettre à Ouagadougou de maîtriser son environnement proche, pour assurer sa sécurité intérieure et son rayonnement extérieur chaînon essentielle pour la consolidation de ses relations avec les puissances occidentales dont il est fortement dépendant. Loin d'être une posture passagère que l'on pourrait lier avec raison à la

personne du président Blaise Compaoré, il faut bien comprendre que les paramètres nationaux à l'instar de la situation d'enclavement, obligent le Burkina Faso d'avoir une politique extérieure proactive. Ne pouvant user de tous les moyens auxquels pourraient recourir les grandes puissances pour une telle attitude, le Burkina Faso fait preuve de réalisme en usant et focalisant de façon apparente toute son énergie sur des moyens diplomatiques et de politiques étrangères doux telle médiation. Cela permet à cet Etat de concrétiser d'une certaine manière le vœu de tout Etat: contrôle le plus possible son destin.

Bibliographie

- ADEKEYE A., *Liberia's Civil War*, Londres, L. Rienner, 2002.
- BANÉGAS R., OTAYEK R., "Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne", in *Politique africaine*, 89, 2003, pp. 71-87.
- BERCOVITCH J., "Mediation and International Conflict Resolution: Analyzing Structure and Behavior", in SANDOLE J. D. *et al.* (dir.), *Handbook of Conflict Analysis and Resolution*, London, New York, Routledge, 2009, pp. 339-353.
- BERCOVITCH J., RUBIN J.Z., *Mediation in international relations. Multiple approaches to conflict management*, New York, St. Martin's Press, 1994.
- BERRIDGE G. R., *Diplomacy: Theory and Practice*, 4thed., New York, Palgrave Macmillan, 2010.
- CHARTRE DES NATIONS UNIES ET STATUT DE LA COURT INTERNATIONALE DE JUSTICE (Juin 1997), publié par le département de l'information des Nations Unies DPI/511.
- CHOUINARD I., COUTURIER Y., LENOIR Y., *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, 2, 2009, pp. 31-45.
- DABAT M. H. *et al.*, "Les biocarburants, une opportunité pour réduire la pauvreté au Burkina Faso?", *3eme Journées de recherches en sciences sociales*, INRA, SFER, CIRAD, Montpellier, France, 09, 10, 11 dec 2009.
- DE BONNEVAL E., *Contribution à une sociologie politique de la jeunesse Jeunes, ordre politique et contestation au Burkina Faso*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université Montesquieu –Bordeaux IV, 2011.
- DIARA A. M., *Transport et développement économique dans trois Etats continentaux de l'Afrique Occidentale: Le Mali, La haute volta, et le Niger*, Thèse de doctorat en géographie, Université Bordeaux III, 1998.
- DIECKHOFF M., "La médiation internationale dans la résolution des conflits: un regard théorique", in *Fiche*, 6, 2011 (consulté le 24 septembre 2013, <http://www.sciencespo.fr/cei/en/users/milenadieckhoff>).
- ELLIS S., *The Mask of Anarchy. The destruction of Liberia and the religious dimensions of an African civil war*, Londres, C. Hurst & Co, 1999.
- FAGET J., "Les métamorphoses du travail de paix. État des travaux sur la médiation dans les conflits politiques violents", in *Revue française de science politique*, 2008, Vol. 58, pp. 309-333.

- FALL C., *La "victoire" de l'opposition provoque la grogne des militaires*, in *Le Monde*, 19 juin 1991.
- FAYE M. T., *Impact des subventions agricoles sur les exportations de coton du Burkina Faso*, Diplôme d'études approfondies, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2011.
- GUILLAUME-HOFNUNG M., *La Médiation*, 4ème Edition, Paris, PUF (Presse Universitaire de France), 2007.
- HENRIKSON A. K., "Niche Public Diplomacy in the World Public Arena: The Global "Corners" of Canada and Norway", in MELISSEN J., *The New Public Diplomacy: Soft Power in International Relations*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, Palgrave MacMillan, 2004.
- HILGERS M., MAZZOCCHETTI J., "L'après-Zongo: entre ouverture politique et fermeture des possibles", in *Politique africaine*, 101, 2006, pp. 5-18.
- HOFNUNG G. M., *La médiation*, Paris, Presses universitaires de France, 2012.
- INSD (Institut National de la statistique et de la démographie), *Evolution des exportations sur pied par espèce*, 2003 (consulté le 13 octobre 2013, <http://www.insd.bf/n/contenu/Tableaux/T1106.htm>).
- INTERNATIONAL CRISIS GROUPE, "Burkina Faso: avec ou sans Compaoré, le temps des incertitudes", in *Rapport Afrique*, 205, 22 juillet, 2003.
- ION J., *Le travail social au singulier. La fin du travail social?*, 2e édition, Paris, Dunod, 2006.
- KROUBO DAGNINI J., "Dictature et protestantisme en Afrique noire depuis la décolonisation: le résultat d'une politique française et d'une influence américaine", in *Historia actual Online*, 17, 2008, pp. 113-128.
- LEJEAL F., *Le Burkina Faso*, Paris, Khartala, 2002.
- LE PERE G., "L'action diplomatique sud-africaine pour la paix en Afrique", in *Transcontinentale*, 2, 2006, pp. 21-41 (consulté le 16 mai 2012, <http://transcontinentales.revues.org/395>).
- MACE A., "Politique et démocratie au Togo", in *Cahiers d'études africaines* [en ligne], 176, 2004 (consulté le 10 juin 2014, etudes.africaines.revues.org/4846).
- MICHAÏLOF S., "L'approche récente de la Banque mondiale en matière de prévention des conflits et politique d'aide au développement", in AA.VV., *La nouvelle dynamique des crises humanitaires. Penser et agir autrement*, Paris, Karthala, 2002, pp. 31-36.
- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES-BURKINA FASO, *Rapport de synthèse des travaux de la conférence internationale de l'INHEI sur «paix et sécurité en Afrique: enjeux et perspectives»*, Ouagadougou, Ministères des affaires étrangères et Institut des hautes études internationales, 2010.
- MINISTERE DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE-BURKINA FASO, *Documents de base commun aux rapports présentés par le Burkina Faso à tous les organes de contrôle des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dans le cadre de l'organisation des Nations Unies*, Ministère des droits humains et de la promotion civique, Ouagadougou, 2012.

- MOKRANI N., *Les nouvelles diplomaties: genèse, qualification et accompagnement*, Alger, Casbah Editions, 2009.
- ONU, *Rapport de la mission d'établissement des faits charge de faire la lumière sur les violences et les allégations de violation des droits de l'homme survenues au Togo avant, pendant et après l'élection présidentielle du 24 avril 2005*, New York, ONU, 2005.
- ORAN Y., *The Intermediaries: Third Parties in International Crisis*, Princeton, Princeton University Press, 1967.
- OUEDRAOGO M.D., "Burkina Faso: Compaoré, faiseur de paix ou marchand de guerre?", in *Slate Afrique*, 2012 (consulté le 23 septembre 2013, <http://www.slateafrique.com/91955/burkina-faso-blaise-compaore-faiseur-de-paix-ou-perturbateur>).
- PARGNY B., "Pays du Sahel, contre l'enclavement le partenariat", in *Le Moci*, 1369-1370, 1998, pp. 14-22.
- PILON M., "L'observation des processus électoraux : enseignements de l'élection présidentielle au Togo (août 1993)", *Politique Africaine*, 56, 1994, pp. 137-143.
- RADELET S., SACHS J., "*Shipping Costs, Manufactured Exports, and Economic Growth*", in *mimeo*, 1998 (<http://www.hiid.harvard.edu/pub/other/geodev.html>).
- RFI (Radio France Internationale), "Crise en Guinée Bissau: l'UA sollicite la médiation du Burkina Faso", consulté le 20 septembre 2013, <http://www.rfi.fr/afrique/201111231-crise-guinee-bissau-ua-sollicite-mediation-president-burkinabe/>.
- SIDWAYA, "17^e conférence de Berlin. Blaise Compaoré appelle à l'édification d'un monde de paix", in *Sidwaya quotidien Burkinabè d'information*, 2012 (consulté le 04 octobre 2013, <http://www.sidwaya.bf/quotidien/spip.php?article5783>).
- SMITH S., "Afrique: ces Corses qui font main basse sur les paris", in *Le Magazine de Libération*, 8-14 avril, 1995, pp. 10-15.
- TOUVAL S., ZARTMAN W., *International Mediation in Theory and Practice*, London, Boulder, 1985.
- UNSG (United Nations Secretary-General), *Strengthening the role of mediation in the peaceful settlement of disputes, conflict prevention and resolution. A/66/811*, 25 June 2012, New York, United Nations.

La mediazione dei conflitti politici violenti in Africa: “una niche diplomacy” per il Burkina Faso

Uno dei principali ostacoli allo sviluppo dei Paesi africani è la presenza ricorrente di conflitti politici violenti di varia intensità. Dopo la caduta del muro di Berlino nella risoluzione dei conflitti si va preferendo un approccio più vicino al modello della mediazione. Nello specifico, in questo articolo viene preso in esame il concetto di “niche diplomacy” legato in particolare all’esperienza del Burkina-Faso. Viene esaminata l’esperienza internazionale del Paese in teatri di conflitto vicino, al fine di spiegare le ragioni strategiche di tale attività di mediazione diplomatica mettendone in luce potenzialità e contraddizioni.

Mediation of violent political conflicts in Africa: “A niche diplomacy” for Burkina Faso

One of the main obstacles to the development of African countries is the recurring presence of political conflicts of different intensity. After the fall of the Berlin Wall, the way to resolve conflicts has changed by favouring an approach closer to the mediation model. Specifically, in this article we will examine the idea of “niche diplomacy” linked in particular to the country’s international experience in neighbouring conflict theatres, in order to explain the strategic reasons of such mediation activity by outlining its potential and contradictions.